vinetur

Les États-Unis font pression sur le Canada au sujet des barrières commerciales avant la révision de l’USMCA

Washington prévoit de contester les contrôles canadiens sur l’alcool, les quotas laitiers, les règles de passation de marchés et les taxes numériques lors de la réunion du 1er juillet.

mardi 30 juin 2026

Les États-Unis s’apprêtent à faire pression sur le Canada au sujet d’un large éventail de griefs commerciaux lorsque les deux pays, avec le Mexique, se réuniront le 1er juillet pour examiner l’Accord États-Unis-Mexique-Canada, le pacte commercial régional connu sous le nom d’USMCA. Parmi les différends qui retiennent l’attention de l’industrie des boissons figurent les objections de longue date des États-Unis à la manière dont les provinces canadiennes contrôlent la vente et la distribution du vin, de la bière et des spiritueux.

Cet examen intervient à un moment tendu dans la relation entre Washington et Ottawa. Aux termes de l’USMCA, l’accord doit être réexaminé tous les six ans. Le pacte a été négocié durant le premier mandat du président Donald Trump, et Trump ne s’est pas clairement engagé à le renouveler. Les relations se sont détériorées ces derniers mois, Trump ayant qualifié le Canada de 51e État américain, tandis que de nombreux Canadiens ont réduit leurs voyages aux États-Unis et se sont détournés des produits américains.

Reuters a rapporté que le Bureau du représentant américain au commerce a изложé ses préoccupations dans son rapport 2026 National Trade Estimate sur le Canada, publié plus tôt cette année. Un porte-parole du ministre canadien chargé du commerce avec les États-Unis a refusé de commenter les questions identifiées par Washington.

Pour les producteurs et exportateurs de boissons alcoolisées, l'un des différends les plus sensibles concerne les régies provinciales des alcools au Canada. Dans la plupart des provinces, la distribution des boissons alcoolisées est contrôlée par des organismes publics. Les États-Unis affirment que ces systèmes créent des obstacles pour les fournisseurs américains au moyen de restrictions de référencement, de règles de tarification et d'exigences de distribution. Ces griefs font partie depuis des années des frictions commerciales bilatérales, mais ils sont devenus plus chargés politiquement depuis que plusieurs provinces ont cessé de distribuer des produits alcoolisés américains en réponse aux droits de douane imposés l'an dernier par Trump sur les produits canadiens.

L'Ontario est devenu un point focal de ce différend. Le premier ministre Doug Ford a déclaré que les alcools américains ne reviendront pas dans les rayons des magasins tant que les droits de douane ne seront pas supprimés ou qu'un nouvel accord commercial ne sera pas conclu. Cette position compte au-delà de la politique, car le contrôle provincial des référencements et de l'accès aux rayons peut déterminer quels vins et spiritueux importés parviennent aux consommateurs, à quel prix et en quelles quantités. Pour les entreprises du secteur des boissons qui tentent de planifier leurs exportations vers le Canada, ces règles peuvent influer sur l'accès au marché, les stratégies de prix et les décisions de stock.

Le différend sur l'alcool n'est qu'un élément d'une liste plus large de griefs américains avant l'examen. Washington continue de contester le système canadien de gestion de l'offre pour les produits laitiers, la volaille et les œufs, estimant que les quotas de production et les contingents tarifaires limitent l'accès des exportateurs américains. Selon Reuters, le Canada applique des droits de douane pouvant dépasser 200 % sur les importations au-delà des niveaux de quota. Les États-Unis ont également contesté la manière dont le Canada administre les quotas d'importation de produits laitiers créés dans le cadre de l'USMCA et ont exprimé des préoccupations concernant les politiques

de prix du lait et l’accès aux produits laitiers américains. Le gouvernement du premier ministre Mark Carney a déjà indiqué que la gestion de l’offre ne figurera pas à la table des négociations.

Washington critique également les politiques canadiennes « Buy Canadian ». Les États-Unis affirment que l’initiative d’Ottawa favorise les entreprises canadiennes ainsi que l’acier, l’aluminium et le bois produits au pays dans les grands contrats publics. Ils ont aussi contesté des mesures de passation de marchés adoptées par des provinces, notamment l’Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique, qu’ils disent restrictives ou défavorables aux fournisseurs américains dans les appels d’offres.

Un autre dossier non réglé est la taxe canadienne sur les services numériques. Les États-Unis continuent de surveiller cette taxe, même si Ottawa s’est engagé à l’abroger, selon le rapport de mars cité par Reuters. À la fin de 2025, elle n’avait pas été formellement supprimée. Washington a également exprimé des préoccupations au sujet de la Loi sur les nouvelles en ligne du Canada, qui oblige les grandes plateformes numériques à indemniser les organisations de presse canadiennes, ainsi qu’au sujet des règles relatives au streaming en ligne qui exigent de certains services qu’ils contribuent au système de radiodiffusion canadien. Le Canada a laissé entendre qu’il pourrait renoncer à des projets qui obligeraient des entreprises du divertissement comme Netflix à financer des productions canadiennes, indiquant qu’il ne souhaite pas que les consommateurs aient à supporter des coûts plus élevés.

Dans le secteur agricole, au-delà des produits laitiers, les États-Unis estiment que le système canadien d’enregistrement des semences est trop lent et trop lourd, ce qui limite l’accès de certaines exportations américaines de semences et de céréales. Washington continue également de s’opposer aux restrictions affectant les importations de certains fruits et légumes frais.

La propriété intellectuelle demeure un autre sujet de préoccupation pour Washington. Le Canada figure toujours sur la Watch List du représentant américain au commerce en matière de protection de la propriété intellectuelle. Les États-Unis pointent les produits contrefaits et piratés, y compris des ventes au Pacific Mall de Toronto, ainsi que des préoccupations liées aux protections des brevets et aux indications géographiques.

L’application du droit du travail a également suscité des critiques. Bien que le Canada ait adopté des mesures destinées à bloquer les importations issues du travail forcé, Washington affirme que l’application reste faible et pourrait encore permettre à de tels biens d’entrer sur le marché canadien. Plus tôt ce mois-ci, le Canada a présenté une nouvelle législation visant à renforcer son interdiction des importations produites par le travail forcé.

La politique énergétique fait également partie de la liste des différends. Les États-Unis affirment que le marché de l’électricité de l’Alberta désavantage les producteurs américains d’électricité. Selon Washington, des acteurs du secteur se sont plaints du fait que l’électricité produite dans le Montana voisin reçoit une priorité inférieure à celle produite en Alberta à prix égal, ce qui limite l’accès à ce marché provincial.

La tarification des produits pharmaceutiques constitue un autre grief majeur de Washington. Les États-Unis affirment que le Patented Medicine Prices Review Board du Canada fait injustement baisser les prix des médicaments innovants en excluant les États-Unis et la Suisse du groupe de pays utilisé pour comparer les prix des médicaments brevetés. L’industrie américaine soutient que cette approche réduit la valeur attribuée aux médicaments innovants vendus au Canada.

L’examen du 1er juillet ne constitue pas en soi une renégociation formelle, mais il devrait influencer la manière dont les trois gouvernements abordent l’avenir de l’USMCA à un moment où les tensions politiques débordent sur la politique commerciale. Pour les exportateurs de produits alimentaires et de boissons en particulier, les différends sur les droits de douane, les règles d’achat provinciales et la distribution d’alcool contrôlée par l’État pourraient influer sur la facilité avec laquelle les produits américains entrent au Canada et sur la réaction des acheteurs canadiens dans l’un des marchés de consommation les plus proches des États-Unis.